

**SYNDICAT DE BASSIN POUR L'AMENAGEMENT
DE LA RIVIERE L'OUDON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 14 décembre 2016

OBJET : 2016-46

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-255300220-20161214-2016-46-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2016

RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE :

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Le Président propose au comité de lancer un marché de maîtrise d'œuvre concernant la réalisation des travaux de la restauration de la continuité écologique suivants :

- Ouvrage du Bourg d'Athée – Athée – Arasement de l'ouvrage et création d'un méandre :
estimatif travaux: 75 885 € HT
- Ouvrage de Treize Vouges – Bouchamps les Craon - création d'une rivière de contournement :
estimatif travaux : 101 555 € HT

Le marché de maîtrise d'œuvre comprendra :

- Etudes de Projet (PRO)
- Assistance au maître d'ouvrage pour la passation du ou des contrats de travaux (ACT)
- Visa des études d'exécution (Visa)
- Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET)
- Assistance au maître d'ouvrage lors des opérations de réception (AOR)

Le montant estimatif du marché de maîtrise d'œuvre est évalué à 20 000 € HT.

Le bureau a émis un avis favorable quant à cette proposition.

Après en avoir délibéré, le comité, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à engager une consultation de maîtrise d'œuvre concernant la réalisation des travaux de la restauration de la continuité écologique sur les ouvrages du Bourg d'Athée à Athée et de Treize Vouges à Bouchamps les Craon,
- **CHARGE** le Président de retenir le cabinet le mieux disant et de signer le marché.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 15 décembre 2016
Pour extrait conforme,
Le Président,
Louis MICHEL*





Séance du 14 décembre 2016

Le Quatorze Décembre Deux Mille Seize à Dix Heures, les membres du Syndicat de Bassin pour l'Aménagement de la Rivière l'Oudon, légalement convoqués, se sont réunis dans les locaux du Centre Administratif Intercommunal à Craon sous la présidence de Monsieur Louis MICHEL.

Etaient Présents :

AMPOIGNE	/
ATHEE	GIRAUD Marc, titulaire
BALLOTS	JEGU Christel, titulaire
BEAULIEU S/ODON	ROCHER Jean-Luc, suppléant
BOUCHAMPS LES CRAON	DELANOË Jean Claude, titulaire
BRAINS/LES MARCHES	PLANTE Félix, titulaire
CHERANCE	TARDIF Michel, titulaire
CONGRIER	BOISSEAU Gilbert, titulaire
COSMES	VERDIER Bernard, titulaire
COSSE LE VIVIEN	FOUCHER Hervé, titulaire
CRAON	SABIN Joël, titulaire, MAUTTIN Matthieu, suppléant
DENAZE	CADOT René, titulaire
FONTAINE COUVERTE	HUNEAULT Alain, titulaire
GASTINES	/
LA BOISSIERE	LEFORT Brigitte, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	/
LA GRAVELLE	/
LA ROUAUDIERE	/
LA ROE	/
LA SELLE CRAONNAISE	/
LAIGNE	/
LAUBRIERES	/
LIVRE LA TOUCHE	/
MARIGNE PEUTON	TOUEILLE Sophie, titulaire
MEE	/
MERAL	GAUME Bruno, titulaire
MONTJEAN	VERON Louis, titulaire
NIAFLES	/
PEUTON	LAUNAY André, suppléant
POMMERIEUX	CROSNIER Florent, titulaire
RENAZE	DHOMMEAUX Rémi, titulaire
RUILLE LE GRAVELAIS/LOIRON	LABBE Michel, titulaire
SIMPLE	/
ST AIGNAN S/ ROE	BRIQUET Alain, titulaire, DEMINGUET Eric, suppléant
ST CYR LE GRAVELAIS	MICHEL Louis, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	/
ST MICHEL DE LA ROE	POIRIER Franck, titulaire
ST POIX	/
ST QUENTIN LES ANGES	POCHE Franck, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	DUTEIL Olivier, titulaire

Etaient également présents : Mmes GUAIS Emeline, LHERBIER Lénaïg (*Techniciennes du Syndicat du Bassin de l'Oudon*).

Etaient excusés: HEMON Céline (Beaulieu/Oudon), BRUNO Hervé (Gastines), GAROT Rémi (La Chapelle Craonnaise), DEULOFEU Nicolas (La Gravelle), LECOMTE Jean-Marcel (La Selle Craonnaise), CHRETIEN Patrice (Laigné), CHABOT Hervé (Laubrières), FOLLIARD Valéry (Mée), GENDRY Daniel (Niafles), BORDEAU Dominique (Peuton), Fournier Michel (Simplé), BESNIER Tony (St Martin du Limet), POIRIER Franck (St Michel La Roë), BEUCHER Clément (St Poix)

Secrétaire de Séance : Elu: M. GAUME Bruno

Désigné en application de l'article L121-14 du Code des Communes : M. ROUSSEAU Philippe, Directeur.

*_*_*_*_*

***Le compte-rendu de la précédente séance étant adopté,
La séance est ouverte.***

*_*_*_*_*

OBJET : 2016-46

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE – MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE